

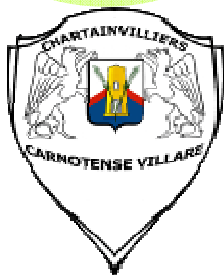
n° 257

Décembre 2012

la VOIX du FROU

Le principal ennemi de l'amitié, ce n'est pas l'amour. C'est l'ambition.

Philippe Soupault



SUR VOTRE AGENDA

- 15/12 : Arbre de Noël
- 12/01 : Cérémonie des Vœux

CHARTAINVILLIERS 28130 / 02.37.32.32.91
courriel : mairie.chartainvilliers@wanadoo.fr / site internet : www.chartainvilliers.fr



15 DÉCEMBRE 2012
15h30 NOËL DES ENFANTS NON SCOLARISÉS ET DES ANCIENS, ACCUEIL DES



NOUVEAUX HABITANTS.
LA MUNICIPALITÉ VOUS SOUHAITE DE JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

12 JANVIER 2013 16h00

VŒUX DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL



La soirée Beaujolais a remporté un vif succès. Une soixantaine de Carnutes y ont participé, en se promettant de revenir l'année prochaine. Un grand merci aux trois bénévoles qui ont confectionné terrines et autres agapes ainsi qu'à

la Société de Chasse qui nous a fourni les faisans.

A l'année prochaine, donc...



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Une permanence « spéciale inscriptions » sera assurée, en mairie, le 31 décembre 2012 de 10h00 à 12h00



La permanence habituelle de la mairie (de 14 h à 15 h)

ne sera pas assurée les lundis 24 et 31 décembre 2012 .

La bibliothèque sera fermée du 21 décembre 2012 au 7 janvier 2013.

Merci de votre compréhension.



Cette année encore, la cérémonie du 11 Novembre a réuni une assistance assez nombreuse, les participants ont pu entendre et reprendre la Marseillaise qui a été chantée par la chorale.

Merci à toutes et à tous pour votre présence.



InterCommunalité



CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2012

Au cours de sa réunion, le conseil, à l'unanimité, a donné son accord sur :

Changement de 2 matériels intégrés à la station d'épuration (vis Tridex et moteur électrique racleur clarificateur – total 3862.96 € TTC – amortissement de la station en totalité sur 50 ans

- sortie d'actifs budget Eau et assainissement des matériels pour 2948.48 € TTC, déduction faite des amortissements,
- entrée dans l'actif eau/assainissement des nouveaux matériels pour 3862.96 € TTC - amortissement sur 10 ans
- modification sur budget eau/assainissement des chapitres pour les sorties d'actifs et les amortissements.

Avoirs sur factures d'eau. Suite à la réclamation d'un administré, un dysfonctionnement a été remarqué au niveau des facturations pour fuites d'eau, qui étaient imputées sur plusieurs années consécutives. Il convient, pour l'exercice en cours, de réduire le titre de recettes correspondant d'un montant de 337,74 euros, et pour les exercices antérieurs de faire un mandat au compte 673, à hauteur de 298,70 euros. Provision de ce compte par un transfert du compte 6156.

Indice de fermages pour les baux ruraux. Pour l'exercice du 01/10/2012 au 30/09/2013 valeur de l'indice : 103.95 (+2.67 % par rapport à l'indice 2011).

- application du nouvel indice de fermage.

Indemnité de gardiennage d'église Indemnité pour compenser l'électricité utilisée par la commune (lampadaire situé au carrefour rue de l'Avenir et rue du 11 Novembre)

- versement de l'indemnité pour un montant brut de 85 €.

Tarifs 2013

- revoir les tarifs avec l'imprimerie pour la réimpression des plans de la commune.
- versement de 6€ par jour pour chaque enfant domicilié dans la commune, qui partira en classe de neige, notamment en janvier 2013 (5 voix pour – 3 abstentions).
- versement d'une subvention de 60 € à la coopérative scolaire (6 voix pour 2 abstentions)
- versement à la S.P.D.A d'une subvention de 15€ majorée de la subvention versée précédemment à la SPA de 15€.

Les autres tarifs communaux restent inchangés.

Le conseil décide de surseoir à une demande de subvention de l'association Chartain-Gym de 750€, déficitaire depuis 2 ans. Un courrier sera envoyé à l'association pour exposer que la demande sera étudiée après réception d'un bilan financier annuel, mais que l'aide financière éventuellement apportée ne sera pas d'un montant aussi élevé.

Comme toutes les associations communales, la salle polyvalente et l'ancien arsenal sont à leur disposition gracieusement, ce qui représente une forme de subvention.

Changement de délégué suppléant à la Communauté de Communes

F. Tanty a présenté sa démission à la fonction de délégué suppléant.

Alain Boutin, par vote à bulletin secret, est élu délégué suppléant à l'unanimité.

Projet de modification des statuts du SYMVANI

Le comité syndical du SYMVANI a adopté le 3 octobre 2012 un projet de modification des statuts du syndicat du fait, entre autres, de l'intégration de la commune de Faverolles, du changement de siège social, de l'actualisation des compétences du syndicat

Le conseil à l'unanimité donne son accord à la modification des statuts telle que présentée.

La Communauté de Communes a réuni ses délégués de la Commission « Protection de l'Environnement », le 17 novembre, pour statuer sur les points suivants de la Journée de l'Environnement 2013 :

- . Livraison prochaine du véhicule électrique,
- . Progression du projet d'installation de la borne électrique,
- . Etablissement du budget prévisionnel de la Journée de l'Environnement de juin 2013.

Conseil Communautaire du 8 novembre 2012

Lors de cette réunion les délégués communautaires ont :

1° Assisté à une présentation actualisée du projet de SCoT, qui est composé pour mémoire :

- d'un PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) qui est un projet politique et qui définit les objectifs,
- d'un DOO (Document d'Orientation et d'Objectifs) qui définit les prescriptions pour les 20 années à venir et intègre le contenu du DAC (Document d'Aménagement Commercial)
- d'un rapport de présentation qui justifie le projet et fait ressortir une évaluation environnementale.

Compte rendu des nouveaux travaux :

- Actualisation des documents chiffrés du SCoT, avec les données INSEE 2009,
- Complément avec l'analyse de la consommation foncière (1998-2011),
- Infléchir le scénario de développement résidentiels sur la partie « villages »,
- Démonstration sur une tendance à l'économie du foncier dans les développements futurs.

Suite à ces mises à jour récentes, plusieurs délégués sont intervenus pour contester la validation du Comité de Pilotage du 02 octobre 2012.

En effet, si la commune de St Piat souhaite être et se développer en tant que **pôle de proximité** grâce à ses commerces existants, y ont été ajoutés les 3 autres communes du Syndicat Scolaire (Chartainvilliers, Mévoisins et Soulaire). Les élus ont donc manifesté le souhait de ne pas figurer dans cette catégorie mais dans celle des **villages traditionnels**. Les préconisations pour les constructions individuelles mais aussi pour le développement de logements sociaux ne correspondent pas à Chartainvilliers, d'autant que notre commune n'a aucune réserve foncière. Un courrier allant dans ce sens a été envoyé au Président du SCoT.

Après ces observations, il a été décidé de reporter la date de vote du projet de SCoT par les délégués de la Communauté de Communes.

2° Donné autorisation au Président pour :

- engager la démarche d'adhésion à la dématérialisation de divers actes à la Direction Générale des Collectivités Locales et de différents documents budgétaires,
- mettre en concurrence, choisir et signer le contrat avec le tiers certificateur,
- signer la convention de dématérialisation.

3° Accepté de verser une indemnité au Comptable du Trésor, à hauteur de 80 % du maximum autorisé pour la qualité des prestations de conseil.

4° Accepté le changement de différents délégués

5° Ont pris connaissance du choix des entreprises qui interviendront dans le local 4 de l'hôtel d'entreprises, suite à des dégâts subis lors des grands froids de l'hiver dernier. Dès exécution, ce local pourra enfin être proposé à la location.

**CHAUFFAGE FIOUL
GAZ**

Installation- Entretien –
Ramonage

**Spécialiste placher
chauffant**

Apprenti 2012
Professionnel du Gaz
GAZ NATUREL - GAZ PROPANE

Confortec

ENTREPRISE
QUALIFIÉE

QUALIBAT
2010

**Spécialiste Installation
Solaire**

QualiSOL
2010

PLOMBERIE-SANITAIRE

Salle de bain Balnéo
Zinguerie

82 Rue de la République 28130 SAINT-PIAT ☎ : 02.37.32.31.32

CINEMOBILE à Maintenon le 7 DECEMBRE 2012



16h00 DANS LA MAISON
18h15 KIRIKOU
20h30 SUPERSTAR

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	S	O	U	S	T	R	A	C	T	I	O	N
2	I	N	S	T	I	T	U	T	E	U	R	S
3	L	I	U	R	E		S	O	U	R	D	
4	E	R	R	E		U	T		Q		I	
5	N	O	I	S	Y	L	E	G	R	A	N	D
6	C	M	E	S		T	R	I	A		A	I
7	I	A	R		O	R	L		P	A	T	E
8	E	N	E			A	I	N		R	E	L
9	U	C	S		E	S	T	C	E	Q	U	E
10	S	I		O	B				T	U	R	C
11	E	E	S		O	B				E	S	T
12	M	N	O	T	U	R	E		E	R		R
13	E	N	C	O	L	U	R	E	S		R	I
14	N	E	L	L	I	G	A	N		C	O	Q
15	T	S	E	T	S	E		T	O	R	D	U
16			S	E		S	T	A	T	U	E	E

Solution de la Voix du Frou n° 256

		4			2	1		
			8					4
	5	2			1			3
	6		1					
7		1		3		4		5
					4		6	
9			3			8	4	
2					8			
		7	5			3		

Le Syndicat de Changé a réuni sa commission « Travaux » en date du 21 novembre pour un point global sur l'année qui se termine :

- Achèvement et réception de la troisième tranche des travaux d'isolation thermique
- Finition des derniers travaux électriques
- Réfection des toilettes filles et garçons

Pour l'année 2013 les investissements souhaités seront :

- Le nettoyage des canalisations pour le printemps prochain,
- Le nettoyage des vitres par la Société Boulanger
- Autres travaux divers tels que pose éventuelle d'une gouttière pour éviter le ruissellement sur la façade en cas de pluies importantes
- La pose de deux minuteriers dans les sous-sols

En ce qui concerne le bruit durant notamment la restauration scolaire, il est envisagé la pose de claustras, panneaux acoustiques et changements des dessus de table. Une demande de subvention sera votée lors du prochain conseil syndical.

Les délégués du Syndicat des Gymnases du Collège de Maintenon se sont réunis le 27 novembre. Ils ont voté :

- la suppression du poste adjoint administratif de 2^{ème} classe
- des décisions modificatives d'environ 300 € sur le budget
- les nouveaux tarifs d'utilisation des installations sportives donnés par le Conseil Général
- l'indemnité du Président et du Vice-président pour l'année 2013
- le régime indemnitaire du personnel : 1^{ère} et 2^{ème} classe
- l'achat d'une vidéo surveillance supplémentaire pour les personnes qui stationnent, sans état d'âme sur l'aire récemment engazonnée, au risque de détériorer le site servant aux collégiens et creusant des ornières ...
- le remplacement d'une porte. Plusieurs devis sont demandés ainsi que la subvention habituelle
- la rénovation des sols de ce bâtiment et la demande de subvention concernant ces travaux pour l'année 2013